



Chers membres,

Nous savons que vous avez suivi les développements quotidiens de la pandémie du COVID-19 dans notre pays et dans le monde entier. Nous en voyons les conséquences sur les travailleuses et travailleurs et leurs familles, notamment dans nos lieux de travail du secteur ferroviaire.

Pour des mises à jour régulières sur la réponse d'Unifor à la pandémie du COVID-19, ainsi que des ressources pour les sections locales et les membres, visitez [unifor.org/covid19](https://unifor.org/covid19). Les nouvelles ressources contiennent une Foire aux questions sur le COVID-19 et une Liste de contrôle sur le COVID-19 pour les mesures de remplacement du revenu.

**Pour obtenir les informations les plus récentes sur la santé, consultez votre agence régionale de santé ou Santé publique Canada. Vous trouverez une liste complète de ressources, y compris les mises à jour des réponses du gouvernement sur son [site Web](#).**

**Un certain nombre d'employeurs du secteur ferroviaire d'Unifor ont pris des mesures en réponse à la pandémie, y compris en interrompant les négociations prévues. Voici un résumé des mises à jour en date du 16 mars 2020.**

#### **Canadien National**

Le CN signale une augmentation importante du trafic intermodal intérieur, car l'expédition de biens et de fournitures essentiels, comme les produits alimentaires et le papier hygiénique, est en grande demande. Les membres ont donc été rappelés après les mises à pied résultant des réductions précédentes dues à un ralentissement du trafic ferroviaire, ainsi que des récentes mises à pied consécutives aux blocages des lignes de chemin de fer.

La compagnie envisage de mettre en place des horaires de travail alternés afin de limiter l'exposition éventuelle et la propagation du virus sur le lieu de travail. Elle essaie de limiter le nombre d'employés/membres d'un même service afin de tenter d'établir une distance sociale sur le lieu de travail autant que possible. Le CN a également augmenté le nettoyage et la désinfection de ses espaces de travail et de ses zones communes. Le CN a couvert ses employés en payant les 14 jours de temps d'isolement pour les membres qui ont voyagé à l'étranger, mais a décidé que toute personne voyageant après la date du 13 mars 2020 ne sera pas payée pour s'isoler.

#### **CN Transportation Ltd. (CNTL)**

Le CN signale une augmentation importante du trafic intermodal intérieur, car l'expédition de biens et de fournitures essentiels, comme les produits alimentaires et le papier hygiénique, est en grande demande. Compte tenu de l'intensification de la demande pour le trafic intermodal national, les 1 000 membres propriétaires-exploitants du CNTL resteront probablement occupés à transporter les marchandises du trafic intermodal du CN

vers les clients et les chaînes d'approvisionnement après qu'elles aient été retirés des wagons, ou encore, des clients et des chaînes d'approvisionnement vers les terminaux intermodaux du CN. Nous devons aborder également la question du « balayage des doigts » qui est exigé des propriétaires-exploitants du CNTL pour accéder aux portes d'entrée de la plupart des terminaux intermodaux du CN. De toute évidence, compte tenu des préoccupations liées à la pandémie du COVID-19, il s'agit d'une préoccupation légitime de ces membres.

### **Chemin de fer Canadien Pacifique**

Le Chemin de fer Canadien Pacifique a travaillé avec les membres qui ont voyagé à l'étranger et couvrent les salaires pendant ces périodes d'isolement. Le CP choisit de procéder au cas par cas, sans mettre en place une politique ou un calendrier définitif, en invoquant le fait que chaque cas a ses propres circonstances uniques.

Le CP a pris des précautions accrues sur ses lieux de travail et dans les zones communes et a augmenté la désinfection et le nettoyage de ces zones ainsi que de leur équipement; une main-d'œuvre en bonne santé est la première priorité du CP et l'employeur travaille en étroite collaboration avec les sections locaux. L'entreprise a assoupli ses exigences en matière de récupération des heures de travail, de vacances annuelles et de congés personnels et ne contestera aucune demande d'AE.

Le syndicat a été informé que d'autres annonces seront faites dans les prochaines 48 heures, suivant l'annonce de M. Trudeau le 16 mars.

### **Chemin de fer de la Baie d'Hudson**

La compagnie Chemine de fer de la Baie d'Hudson n'a pas été touchée à ce stade et a pris des précautions supplémentaires pour assainir et nettoyer les voitures de ses trains de voyageurs, les espaces communs et les espaces de travail.

Les négociations ont été productives et une entente de principe a été conclue; on attend maintenant les dates des votes de ratification.

### **Procor à Edmonton**

Les négociations devaient commencer à Edmonton avec Procor du mardi 17 mars au jeudi 19 mars, mais elles ont été annulées en raison de la pandémie du COVID-19. Le syndicat envisage d'échanger les demandes de négociation respectives par courriel et de tenir une conférence téléphonique ultérieure pour expliquer les demandes. Nous déterminerons ensuite la marche à suivre.

### **Toronto Terminals Railway (TTR)**

Les négociations devaient commencer à Toronto avec Toronto Terminals Railway (TTR) le vendredi 20 mars pour échanger nos demandes respectives, mais elles ont été annulées en raison de la pandémie COVID-19. Le syndicat cherchera à échanger les demandes par courrier électronique et organisera une conférence téléphonique pour expliquer les demandes, puis déterminera les dates de début des négociations et la manière dont nous allons procéder compte tenu des difficultés actuelles.

### **Toronto Terminals Railway-Ouest**

Toronto Terminals Railway (Ouest) envisage de mettre à pied quatre employés/membres en raison de la baisse prévue du trafic de marchandises en vrac. Comme le CN et le CP, TTR travaille avec des employés/membres qui doivent s'isoler et qui ont voyagé avant que les responsables de la santé ne leur conseillent de ne pas se rendre à certains endroits. TTR se sert de cette mesure comme guide pour déterminer quel employé/membre sera payé pour s'isoler.

## VIA Rail Canada

VIA Rail a interrompu les activités de la ligne Le Canadien (Toronto-Vancouver) et de la ligne Océan (Canada atlantique) pendant au moins deux semaines. Cette période peut être prolongée en fonction des décisions prises par le gouvernement fédéral dans les jours à venir. Les activités dans le corridor Windsor-Québec sont actuellement réduites de 50 %, mais pourraient l'être encore davantage si le gouvernement fédéral le demande dans les prochains jours. Pour l'instant, le syndicat a obtenu des protections salariales pour les membres dont les cycles de travail ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre, mais cela ne signifie pas que les protections sont indéfinies. VIA Rail réexaminera ces protections au cours des prochaines semaines.

Les négociations avec VIA Rail pour les membres du Conseil 4000 régis par les conventions n° 1 et 2 étaient prévues pendant la semaine du 23 au 27 mars à Moncton, et pour les membres de la section locale 100 couverts par la convention n° 3, les séances étaient prévues cette semaine à Montréal. Ces séances ont été annulées en raison de la pandémie du COVID-19. Les prochaines séances de négociation du Conseil 4000 sont prévues pendant la semaine du 20 au 24 avril, mais le lieu n'a pas encore été déterminé. Les prochaines dates prévues pour la section locale 100 sont du 6 au 9 avril à Montréal.

lhsepb343